

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 50

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pierre-Abram. — Oué, dimanche !... au vote du peuple ?

Le conseiller. — Eh bien... comme au Grand Conseil, le bon sens.

Pierre-Abram. — En êtes-vous bien sûr ?...

Le conseiller. — Laquelle !... si j'en suis sûr !

Pierre-Abram. — Alo, comme ça, ni oui ni non. Entre les deusses ?...

Le conseiller. — Ah ! voilà justement l'instituteur. Bonjour, monsieur le régent.

L'instituteur. — Bonjour, monsieur le député. Bonjour, monsieur Pierre-Abram.

Pierre-Abram. — Bondzo, régent, c'ein va-te ?

L'instituteur. — Ça va, ça va ; mieux que l'emprunt, en tout cas.

Pierre-Abram. — On en parlait justement avet le conseiller (appelant la femme du cafetier), Julie, apporte-voï un verre pour mossieur le régent... et puis un demi.

L'instituteur (prenant place). — Oui, ce n'est pas brillant, ce résultat. Il faut dire, il est vrai, que l'on a très peu voté. Seuls, les opposants sont allés au scrutin.

Pierre-Abram. — Oh ! on ne peut pas dire ; on ne sait pas.

Le conseiller. — Il semble bien que c'est comme dit monsieur le régent, car, c'est rare, dans le canton de Vaud, de voir le peuple désavouer ainsi le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

Pierre-Abram. — Oh ! enfin, le peuple, c'est le peuple ; c'est lui qui a le dernier mot.

Le conseiller. — Sans doute, mais...

Pierre-Abram. — Y a pas de mais... Est-on le peuple souverain, oui ou non ?... Alo, vous, monsieur le régent, qu'en pensez-vous de ce vote ?

L'instituteur. — A vous parler franchement, monsieur Pierre-Abram, — je ne sais quelle est votre opinion — mais je trouve le résultat de la votation très regrettable.

Le conseiller. — Ça me paraît bien être aussi mon avis.

Pierre-Abram. — Et pourquoi ?

L'instituteur. — Eh bien parce que j'ai le sentiment que dimanche, pour la majorité des électeurs, de mesquines rivalités de clocher l'ont emporté sur l'intérêt général.

Pierre-Abram. — Comment ça ? Si on a voté non, c'est qu'on craignait une augmentation d'impôt pour payer les intérêts et les amortissements de ce gros emprunt.

L'instituteur. — Vous, peut-être, mais pas la majorité des votants, bien que les journaux, dans leurs appréciations, feignent d'ignorer les rivalités auxquelles je fais allusion.

Pourquoi, chez nous, vouloir toujours fermer les yeux sur l'évidence ?

La plupart des journaux des villes du canton, qui, avant la votation, — quelques-uns sans grand enthousiasme, il est vrai, mais sans restriction non plus — recommandaient de voter oui, montrent aujourd'hui le bout de l'oreille. A présent qu'ils se peuvent couvrir du verdict populaire — un triste verdict, puisqu'il n'y eut pas seulement le quart des électeurs au scrutin — ils ne cachent plus leur jeu et donnent essor à leur ressentiment contre Lausanne. Haro ! sur le baudet. On peut bien employer cette expression, car c'est sur le dos de la capitale qu'est la plus lourde charge d'impôts et de prestations ; c'est elle qui alimente dans la plus large mesure la caisse cantonale et celle de l'assurance mobilière, et c'est elle aussi qui, proportionnellement, en profite le moins.

Pierre-Abram. — Oh ! oh ! régent, vous vous emballez ! Vous êtes de Lausanne ?

L'instituteur. — Non point ; mais je dis ce que je pense et ce qui est.

Pierre-Abram. — Allons, allons, on ne veut pas se disputer. On est tous de bons Vaudois, que diable ! A la vôtre, conseiller, à la vôtre, régent !

Le conseiller. — Oui, à la nôtre, monté, on n'est pas mort pour tout ça. Tout s'arrange chez

nous. Si y faut vraiment faire les dépenses que comprenait l'emprunt — et il semble qu'y a pas moyen d'y échapper — et bien, on les fera. Le Conseil d'Etat veut assez trouver le biais.

Pierre-Abram. — Alo ! A la nôtre, enco, et vive le canton de Vaud... et les Vaudois !

J. M.

Recettes.

Nettoyage des éponges. — On fait une forte solution de sel et d'eau ; on y laisse tremper les éponges pendant 12 heures. On les frotte ensuite dans cette même solution. Il ne faut pas suspendre les éponges dans des sacs ; mieux vaut la boîte de porcelaine trouée et couverte.

Poudre pour arrêter le sang. — Mélangez : colophane, 60 gr. ; gomme arabique, 35 gr. ; charbon, 15 gr. Mélez en poudre très fine que vous appliquerez sur les surfaces saignantes. Cette préparation est très efficace dans les petites hémorragies.

La dernière gotta.

Se vo z'âi z'âo z'u étâ pè Lozena et que vo z'aussi passâ dévânt la boutique daï droguistrè, vo z'âi binsu vu derrâi lè carreau dè la fenêtra duè grantès botolhiès que tignont bin onna breintâ tsaquena, que ne sè pas trâo à quiet cein pào servi, kâ c'est onco on autro affèrè què lo pot dè Mourtisi.

On gaillâ, on fifarè dâo diablo, qu'avâi vu cliâo botolhiès, étâi malâdo. Lo menistrè étâi venu lo vairè et lâi desâi que faillâi tâtsi dè sè corredzi et dè ne pas recoumeinci à tant bâirè se sè garesâi, kâ s'on vo desâi, se lâi fasâi lo menistrè, que vo mouretrâ quand vo z'ariâ bu onco onna botolhie, que fariâ-vo ?

— Eh bin, repond lo soulon, y'atsitèrè iena dè cliâo botolhiès dè droguistrè et la farè reimpliâ.

LE REFRAIN DU JOUR

Il a trait à la votation de dimanche. Grâce à une coupable abstention de la majorité des électeurs, une petite fraction du corps électoral vaudois, dans un moment de mauvaise humeur, a refusé au gouvernement l'autorisation de contracter un emprunt de dix millions.

Les dépenses auxquelles devait être affecté cet emprunt sont indispensables, inévitables. Chacun aujourd'hui le reconnaît et chacun aussi reconnaît que, bien à tort, on a cédé à de mesquines considérations, qui ne pouvaient en tout cas entrer en lice avec l'intérêt général, engagé dans l'opération proposée par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil unanimes.

Conséquemment, chacun admet à présent que le Conseil d'Etat et le Grand Conseil devront trouver un moyen — peut-être plus coûteux — de tenir des engagements pris, de parer à des nécessités incontestables.

Comme c'est bien de chez nous, cela ! Et n'est-ce pas le cas de chanter, comme dans la *Fille de Mme Angot*, avec une petite variante :

Le peuple est roi, l'envie est reine,
C'était pas la peine, c'était pas la peine,
C'était pas la peine, assurément,
D'embêter le gouvernement ! etc.

Charrettes de « tavans ! » — C'est au mois d'août ; la chaleur est étouffante. Pour y échapper, Jean-Louis et son ami Pierre se sont réfugiés dans l'ombre de la pinte communale. Ils parlent des « tavans ».

« Vois-tu, Jean-Louis, c'est pas la peine de chercher à s'en défaire ; tu n'en as pas écabouillé un sous ton poing, qu'en voilà cent qui viennent à son enterrement ! »

Les vérités. — « La vie en société est ainsi faite qu'on est obligé d'avoir trois sortes d'amis ! les amis qu'on aime, les amis qu'on n'aime pas et les amis qu'on ne peut souffrir. »

Une belle collection. — Parmi les « bourdes » célèbres lancées par la presse — car la presse n'est pas toujours l'évangile — on se rappelle celle-ci :

Le 31 mars 1836, l'*Evening Standard* annonça, pour le lendemain, l'exposition d'une merveilleuse collection d'ânes, dans le jardin de la Société d'agriculture de Londres.

Le lendemain, une foule énorme se pressait aux portes de ce jardin, et les visiteurs mystifiés s'aperçurent que la collection annoncée se composait de tous les lecteurs du journal qui avaient « gobé » la « monture ».

L'actualité permanente.

Cléon, ce bavard qu'on renomme
Ne dit jamais de mal d'autrui,
Et la raison, c'est que notre homme
Ne parle jamais que de lui.

Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine : Dimanche, 17 décembre, en matinée : *Le Voleur*, comédie en 3 actes, de Henri Bernstein. — En soirée : *L'Enfant de l'amour*, pièce en 4 actes, de Henri Bataille.

Mardi, 19 décembre, 3^e représentation populaire, *Le Voleur*, comédie en 3 actes, de Henri Bernstein, M. Lambert, marchand de tableaux, vau-deville en 2 actes de Max Maurey.

Jeudi, 21 et vendredi, 22 décembre, *Cyrano de Bergerac*, comédie héroïque en 5 actes, en vers, d'Edmond Rostand, de l'Académie française.

Kursaal. — M. Tapie a pensé qu'il serait intéressant de faire entendre ses artistes dans une pièce connue et aimée entre toutes dans le répertoire. Il a monté soigneusement *Mam'zelle Nitouche*, de Hervé. L'interprétation en a été confiée à Mlle Disley et à MM. Géo et Ridon pour les rôles principaux.

Six jours seulement, car mercredi prochain déjà : *Le Paradis de Mahomet*, une nouveauté à grand spectacle avec décors et costumes neufs, puis la célèbre comédie-bouffe de Feydeau : *Occupe-toi d'Amélie*.

Lumen. — Au Lumen, les représentations d'opéra sont suspendues jusqu'en janvier. C'est le cinématographe qui a repris le monopole du succès. Il le tient bien, avec des programmes des plus variés, des plus choisis, des plus intéressants, où l'actualité a la place qui lui revient. C'est foule, tous les soirs. Le dimanche, matinée.



CACAO
Suchard
LE
DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à Walther Gygaz, fabricant à Bleienbach.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO